



Déclaration en ouverture du CCE du 11 décembre 2017 présidé par le gouverneur Villeroy de Galhau

Monsieur le gouverneur,

Lors de la semaine d'action unitaire du 13 au 17 novembre, les personnels de l'institution vous ont fait passer des messages clairs en se mobilisant fortement aux côtés de leurs représentants.

Malgré tous vos efforts de communication pour les convaincre de son bien-fondé, ils contestent massivement la stratégie que vous déclinez dans le cadre d'« Ambitions 2020 ».

Alors que vous prétendez « renforcer la confiance dans l'euro et garantir la filière fiduciaire », vous externalisez le tri de quantités croissantes de billets jusqu'à assécher nos caisses, y compris celles que vous avez qualifiées de « pérennes ». Parallèlement, vous avouez ne pas pouvoir maîtriser les volumes externalisés et communiquez des chiffres de contrôles des opérateurs privés censés nous rassurer, alors que leur réalité est au contraire inquiétante. Ainsi, votre stratégie fiduciaire débouche sur une perte incontrôlée de nos activités qui peut être fatale, pour notre réseau de caisses et pour la capacité de notre Institution à assurer la mission qui lui est confiée par la loi : assurer l'entretien de la monnaie fiduciaire et la bonne qualité de sa circulation sur l'ensemble du territoire.

Alors que vous prétendez « permettre un système financier plus sûr », vous n'affectez pas les moyens humains suffisants à l'ACPR pour des contrôles réellement approfondis des établissements financiers. D'ailleurs, les révélations déjà anciennes des « Panama papers » n'ont, à notre connaissance, donné lieu à aucune sanction alors même que les banques françaises ont transmis de nombreuses informations au SGACPR à ce sujet. Le temps de travail est exponentiel dans les services de l'ACPR, les salaires sont loin d'être à la hauteur de ceux des autres banques centrales nationales ou de la BCE et de nombreux jeunes agents aspirent même à la quitter.

Alors que vous prétendez dans le cadre des services à l'économie « être plus proche des acteurs de terrain (entreprises et ménages) », vous éloignez du terrain le traitement des dossiers et les compétences correspondantes tout en diminuant drastiquement les effectifs du réseau. Ce ne sont pas six agents dont le directeur qui parviendront à assurer une présence de place de qualité dans les départements dotés d'une simple SPP, alors qu'il faut aussi assurer l'accueil physique indispensable aux publics fragiles qui font appel à nos services ! Les enquêtes de conjoncture, la médiation du crédit, les ventes de prestations Géode ou ACSEL, la cotation des entreprises, etc. tous nos travaux de suivi de l'économie des territoires seront affectés.

Quant à notre mission de secrétariat des commissions du surendettement, elle le sera tout autant avec la généralisation de l'accueil sur rendez-vous systématique et la croyance illusoire que les ménages surendettés auront recours massivement à internet pour s'adresser à nos services.

Alors que vous prétendez donner « plus de responsabilités, d'autonomie et une reconnaissance des talents », vous refusez d'augmenter les salaires (ce que vous préconisez par ailleurs...), dégradez toutes les carrières et projetez de détruire les garanties collectives fondamentales que sont les commissions d'avancement en les rendant inopérantes. Ainsi, l'arbitraire régnera totalement pour les déroulements de carrière, au détriment de leur statut qui protège de toute pression les agents de la Banque comme ceux de la fonction publique et garantit leur indépendance.

Alors que vous imposez un plan de sauvegarde de l'emploi indigent négocié à la va-vite la veille du CCE d'aujourd'hui, les documents fournis pour ce CCE font état d'un montant de 9.223.559 euros versés par l'État à notre institution pour l'année 2016 dans le cadre du crédit d'impôt pour la compétitivité et pour l'emploi. Non seulement vous n'en détaillez pas l'utilisation mais vos explications sont fallacieuses. Jamais ce type de dispositif n'a été prévu pour financer l'effort de formation, d'autant que la digitalisation que vous prétendez développer nécessite des budgets adaptés dans ce domaine, largement financés par les gains de productivité qui en découleront. Quant à l'amélioration des conditions de travail elle est de votre responsabilité et au regard des fortes mobilisations qui se succèdent dans les sites nouvellement équipés, nous doutons qu'elle puisse être mise en œuvre un jour si vous n'entendez pas les revendications des salariés. Par contre, quid des embauches inhérentes au CICE ? Vos projections de recrutements sont dérisoires et ne respectent même pas les engagements du gouvernement de la Banque pris il y a seulement quatre ans !

Monsieur le gouverneur, prétendre vouloir transformer ainsi à un rythme effréné une entreprise comme la Banque de France tout en détruisant les droits collectifs de son personnel et en pratiquant des économies à son seul détriment est inconséquent, irresponsable et dangereux pour l'avenir de notre Institution.

Alors que votre communication bien étudiée prétend le contraire, jamais la qualité de nos missions n'a été à ce point en danger, jamais les risques psycho-sociaux n'ont été aussi élevés, jamais la souffrance au travail n'a été aussi grande et jamais le dialogue social n'a été à ce point dégradé à la Banque de France...

C'est pourquoi, l'ensemble des élus vous demande une fois encore de revenir à plus de raison et de mener le plan de modernisation de la Banque dans la concertation, en associant le personnel et les partenaires sociaux afin que chacun puisse trouver sa place et donner du sens à son travail.

La Banque de France a toujours su s'adapter et a les moyens de continuer à le faire de manière exemplaire.